



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POST AGO

Nous vous informons que les comptes de la société Zalar Holding, tels qu'ils ont été publiés, ont été approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue le 15 mai 2018.

Par ailleurs, nous attirons votre attention qu'une erreur s'est glissée dans le projet des résolutions publiées le 30 mars 2018. Le montant de la prime d'émission à distribuer, mentionné dans la sixième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire, est 102.000.000 de dirhams au lieu de 107.000.000 de dirhams.

La Direction